

L'origine du premier seigneur de Laval : reprise d'une enquête (1)

par Sébastien LEGROS

Résumé

L'étude des origines de Guy I^{er} de Laval tend à montrer les attaches de sa famille dans la Champagne mancelle, dans un espace situé à la confluence de la Vègre et de la Sarthe, autour d'Auvers-le-Hamon et Asnières-sur-Vègre. Une hypothèse est formulée, qui propose d'établir un lien (dont le degré reste indéfini) entre la famille du seigneur de Laval et celle des seigneurs de la Guierche, qui était également possessionnée dans cette zone, et dont le patrimoine onomastique présente des similitudes avec celui de la famille de Laval. Entre les deux groupes, deux contacts sont attestés à la génération de Guy I^{er} de Laval. Une reconstitution de la généalogie de la famille de la Guierche réévalue par ailleurs son statut et suggère de voir en elle un rameau du groupe carolingien widonide, qui avait détenu le comté du Maine au 9^e siècle et, peut-être, l'évêché du Mans au début du 10^e siècle.

Mots-clefs

Guy I^{er} de Laval - Hamon de Laval - Jean de Laval - famille de Laval - famille de la Guierche - Widonides - Maine - lignage.

Guy I^{er} de Laval et ses parents

Le point de départ de l'enquête est simple : l'origine familiale du premier seigneur de Laval, Guy I^{er}, est inconnue. Non pas que celui-ci ait jamais évoqué ses parents : tout juste ne sont-ils pas identifiés, de sorte qu'on ignore *a priori* le milieu social duquel Guy est sorti et son territoire d'origine. Ceci étant dit, Guy a pourtant lui-même mentionné ses parents à deux occasions, qui constituent un point de départ à partir duquel on peut repérer quelques pistes d'investigation.

La première référence aux parents de Guy remonte à la fin de l'année 1039, avant le départ du seigneur de Laval en pèlerinage à Jérusalem. À cette occasion il abandonna (c'est-à-dire : restitua) à l'évêque et au chapitre du Mans les coutumes qu'il avait mises (évidemment injustement) sur la terre de Saint-Julien autrement nommée Asnières (sur-Vègre). L'acte présente clairement son geste comme une prolongation de ceux de ses « ancêtres », qui avaient manifesté leur piété en honorant Dieu à l'aide de leurs propres ressources¹. La clause habituelle assurant la pérennité de la donation évoque en outre les « successeurs » de Guy : ses fils sont ainsi désignés, sans toutefois être individuellement prénommés². En somme, l'acte paraît bien

¹ BB, Laval, 8 : « Cum priscorum pia necnon et sequenda monstrentur benefacta virorum, nostrorum videlicet antecessorum qui Deum timentes ecclesias ipsius de suis facultatibus pro suarum animarum redemptione honorasse videntur, nos hujus seculi devites appellati, qui sanctis nil concessimus, sed etiam sua abstulimus, iam Dei pro certo incurrimus, nisi penitentes in hac vita emedare studuerimus ». Le terme *antecessor* est délicat à interpréter : il peut diversement signifier *ancêtre* ou *prédécesseur dans une fonction*. K.S.B. Keats-Rohan, 1995 (à propos d'un cas du milieu du 12^e siècle) suggère que le terme puisse spécifiquement renvoyer à la désignation du beau-père d'un homme disposant de biens provenant de son épouse : il est délicat de faire de cette proposition un cas général et l'auteur, elle-même, ne l'applique pas à un acte qu'elle a pourtant systématiquement décortiqué dans lequel un certain Yves donne des biens provenant de ses *antecessores* au Mont-Saint-Michel (CAbb, 1, entre 997 et 1004 : les autorisations requises par la donation confirment en l'espèce que ces biens lui viennent en ligne paternelle).

² Sont-ils alors trop jeunes (Jean ne pouvait avoir plus de 13 ans) ? Les droits de la famille de Guy à Asnières ne sont pas pour autant complètement éteints puisqu'un siècle et demi plus tard Guy VI prélevait encore des procurations sur le bourg des chanoines (LA, 49).

permettre la reconnaissance d'une continuité familiale et seigneuriale qui établit la présence locale de Guy et de sa famille ; il permet aussi de manifester la légitimité de cette présence par la référence finale à l'évêque Gervais (l'acte est d'ailleurs réalisé à Château-du-Loir) et au comte Herbert Bacon.

Les deux autres références remontent à la période 1046-1055 (mais vraisemblablement dans la partie haute de la fourchette). Guy citait alors son père, sa mère ainsi que ses parents vivants et morts, à l'occasion de gratifications opérées, à Auvers (le-Hamon), en faveur de l'abbaye de la Couture du Mans³. Dans l'acte de confirmation de ces bienfaits, le comte du Maine évoquait quant à lui les « *prédécesseurs*⁴ » de celui qu'il nommait alors « *Guido de Danazeio* ». Nous avons étudié par ailleurs cette donation, opérée par Guy dans un contexte diplomatique qui éclaire cette surprenante titulature⁵, que l'on peut traduire par « *Guy de Denneray* ». Le cartulaire de la Couture établit en effet sans aucun doute l'identification du toponyme « *Danazeio* » avec *Denneray*, lieu-dit situé dans un méandre de la Vègre, à proximité de sa confluence avec la Sarthe, à 2 km au sud d'Asnières et à 10 km au sud-est d'Auvers⁶. L'acte en question a fait l'objet d'une longue dispute érudite au début du siècle dernier, et s'il est bien établi que le texte original en a été remanié, peut-être à la fin du 12^e siècle, il n'en reste pas moins que l'identification du Guy mentionné dans le document avec le seigneur de Laval ne fait pas de doute. Il est d'abord identifié par la présence de ses fils, Jean et Hamon, avec lesquels il paraît en plusieurs occasions à la même époque (vers 1046-1055)⁷ ; son intervention locale ne pose en outre aucune difficulté, dans le sens où l'on suit avec précision les possessions des Laval à Auvers, à partir du 11^e siècle, mais également à Denneray où leur propriété est attestée au début du 15^e siècle⁸. Il est donc bien établi que le seigneur de Laval détenait des biens et des droits dans la région d'Auvers, le long de la rivière Vègre ; ces biens paraissent clairement lui venir de ses parents : l'acte de confirmation comtale relatif aux donations faites à Auvers induit en effet la reconnaissance d'une antériorité aux droits locaux du seigneur de Laval, à travers l'utilisation significative du terme de « *predecessorum* » (plutôt que par la simple évocation du père et de la mère de Guy). On verra dans cette référence aux *prédécesseurs* l'indication que Guy disposait ici de biens et de droits familiaux par distinction avec ceux dont il disposait à Avesnières ou Bréal, par exemple (le cas de Laval posant davantage de questions, nous y reviendrons) : les donations réalisées dans ces lieux ne s'accompagnent d'aucune référence aux ascendants, mais sont dédiées aux parents vivants, à l'épouse ou aux descendants⁹.

Ces quelques remarques préliminaires suggèrent donc un enracinement familial dans la vallée de la Vègre, près de la confluence avec la Sarthe. Elles n'en disent toutefois pas davantage sur la famille du seigneur de Laval, qu'il s'agit de débusquer en s'appuyant sur d'autres indices. En l'espèce, une piste classique permettait de poursuivre l'enquête : celle des

³ CC, 10 : les donations à Auvers-le-Hamon, sont faites pour le salut de ses parents, père et mère, de ses fils et filles tant vivants que morts « *pro remedio anime mee patrisque mei et matrisque mee, filiorum quoque meorum et filiarum ceterumque parentum meorum tam vivorum quam defunctorum* ».

⁴ CC, 11: « *Guido de Danazeio miles et homo noster pro anime sue remedio et pro salute filiorum suorum et predecessorum suorum* ».

⁵ Legros, 2007, p. 290-291.

⁶ L'identification de *Danazeio* à Denneray (actuellement le Grand-Denneray, dans l'actuelle commune d'Avoise) est en effet confirmée par le cartulaire de l'abbaye mancelle (CC, 300, chapitre XXXVI), qui use indifféremment de *Danaceio*, *Donareio*, *Danareio* pour identifier Denneray.

⁷ CSS, 9 ; CMM, Arquenay, 2.

⁸ Toublat, 1909, p. 39 (cf. Angot, I, p. 508) : en 1408, Jeanne de Beaumont rend aveu au seigneur de Laval pour sa terre de Champagne, y compris son domaine de Denneray. Dans l'aveu du seigneur de Laval, cette même année (et identiquement dans l'aveu de 1444 : BCHAM, 1, 1888-1889, p. 516), celui-ci indique que « *cette chastellenie me fut jadis et partit du domaine de Laval et par mes prédécesseurs baillée a demoiselle Avoise fille de Laval en mariage* » : ces biens étaient en effet sortis du domaine direct des Laval en 1239, quand Emma de Laval en dota sa fille Avoise pour son mariage avec Jacques de Château-Gontier (BB, Laval, 410 ; le texte est donné par Ménage, 1683, p. 348). Angot indique que Denneray semble avoir été le centre de la seigneurie de Champagne : il n'y restait, en 1408, que « *le chasteau, les douves, fossés, clouaisons, contenant vestiges de maisons, bastimens, mazures de chapelle* ».

⁹ CSS, 9 (Bréal : « *pro redemptione animae suae et conjugis et filiorum suorum Johannis et Haimonis* ») ; les donations opérées à Arquenay n'ont pas de formules dédicatoires (CMM, Arquenay, 2).

prénoms du premier seigneur de Laval et des fils issus de son premier mariage¹⁰, Guy (le prénom de l'exercice seigneurial), Jean (le prénom du fils aîné du Guy), Hamon (celui du cadet, qui succéda finalement à son père). Un simple exercice de comparaison onomastique consistait ensuite à repérer dans d'autres lignages locaux¹¹ de la première moitié du 11^e siècle, un usage voire une succession similaires de ces 3 prénoms, puis à évaluer la validité des résultats par d'autres critères (connexion géographique, contact éventuel ?...)

Un lien entre les familles de Laval et de la Guierche ?

La recherche a d'abord mis en évidence l'importance du prénom Hamon, sur lequel je reviendrai. Elle a aussi permis de repérer deux familles mancelles présentant des points d'accroche onomastiques avec celle de Laval.

On repère d'abord, au début du 11^e siècle, un « *Widdo, Lononis filius* », qui donne à l'abbaye de la Couture sa *vicaria* de Joué-l'Abbé, avec l'approbation de ses quatre fils, dont l'un est prénommé Jean¹². Le père de ce Guy, Lon, est documenté par ailleurs, dans un acte de l'abbaye de la Couture par lequel il fonde le prieuré de Roezé entre 1032 et 1048.

Une autre succession comparable a été repérée dans la famille de la Guierche : vers 1067-1068, Jean de la Guierche paraît avec ses fils, parmi lesquels un Guy. C'est le frère aîné de ce Guy, Herbert, qui succéda à leur père en tant que seigneur de la Guierche : il transmet à son propre fils le prénom Jean qui, avec celui d'Herbert, désigna par la suite le détenteur de la seigneurie guierchoise. On connaît trois autres frères à Guy et Herbert, ainsi que trois sœurs : Hubert, Hugues, Roger, Agnès, Eremburge et Guiburge¹³.

Évidemment, la proximité de Joué-l'Abbé et de la Guierche (1,5 km) ne pouvait manquer d'attirer l'attention : elle posait la question d'une éventuelle connexion entre ces individus. Celle-ci n'a pu être établie de façon incontestable, mais plusieurs indications la rendent extrêmement probable. Un acte de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans montre, en premier lieu, que Jean de la Guierche avait plusieurs frères, parmi lesquels un *Gunherius*, tandis que l'acte qui évoque Guy, fils de Lon, lui donne plusieurs fils parmi lesquels un Jean et un *Gunherius*¹⁴. C'est là l'argument le plus convaincant : Jean, fils de Guy, serait donc Jean de la Guierche, dont la progéniture masculine compte un Guy et un Hubert. On sait par ailleurs que Lon avait trois autres fils, outre Guy, Froger, Huzo et Herbert, prénom que l'on retrouve systématiquement dans la famille de la Guierche, dont nous proposons de fait une hypothèse nouvelle de reconstitution généalogique (fig. 1). En dernier lieu, la localisation géographique des biens de la famille de Guy et de son père Lon et de ceux de Jean de la Guierche et de son fils Herbert n'interdit pas le rapprochement, mais montre au contraire la coïncidence de deux zones d'implantation, au nord et au sud-ouest du Mans (fig. 3).

Nous voilà donc avec une famille haute-mancelle dont le patrimoine onomastique paraît ponctuellement coïncider avec celui de la famille de Laval (voir les fig. 1 et 2). La coïncidence est répétée pour les prénoms Guy et Jean. Peut-être s'applique-t-elle aussi au prénom Agnès : on le repère parmi les filles de Jean I^{er} de la Guierche (le prénom ne paraît pas d'origine maternelle, au contraire de celui d'une autre fille de Jean, Guiburge) et parmi celle de Guy I^{er} et de Guy II de Laval (là encore, le prénom n'est certainement pas d'origine maternelle : je ne le retrouve ni dans la famille de Berthe de Tosny ni dans celle de Rotrude de Gervais du Loir).

¹⁰ Les prénoms des fils issus du second mariage présentant moins d'intérêt : Guy (la dévolution du prénom ultérieurement marqueur de l'exercice seigneurial lavallois montre ici que celui-ci n'est évidemment pas encore acquis au moment de la naissance de Jean et Hamon, dont les prénoms sont donc porteurs d'une autre signification) et Gervais (qui marque l'attention du lignage vis-à-vis de la belle-famille de Château-du-Loir). Je reviendrai plus loin sur le problème des prénoms des filles, dont on ne connaît *a priori* ni l'ordre de naissance ni le lit duquel chacune est issue.

¹¹ Nous avons prospecté dans la documentation bretonne (nous y reviendrons), angevine, normande (les prénoms de Jean et Hamon sont étrangers à la famille de leur mère, Berthe de Tony) et mancelle.

¹² CC, 4.

¹³ Sur la famille de la Guierche : Lemesle, 1999, p. 271 (et suivantes) ; il donne une généalogie plus étirée chronologiquement que celle que nous proposons dans la fig. 1 (jusqu'à la fin du 12^e siècle).

¹⁴ CSV, 115 ; CC, 4.

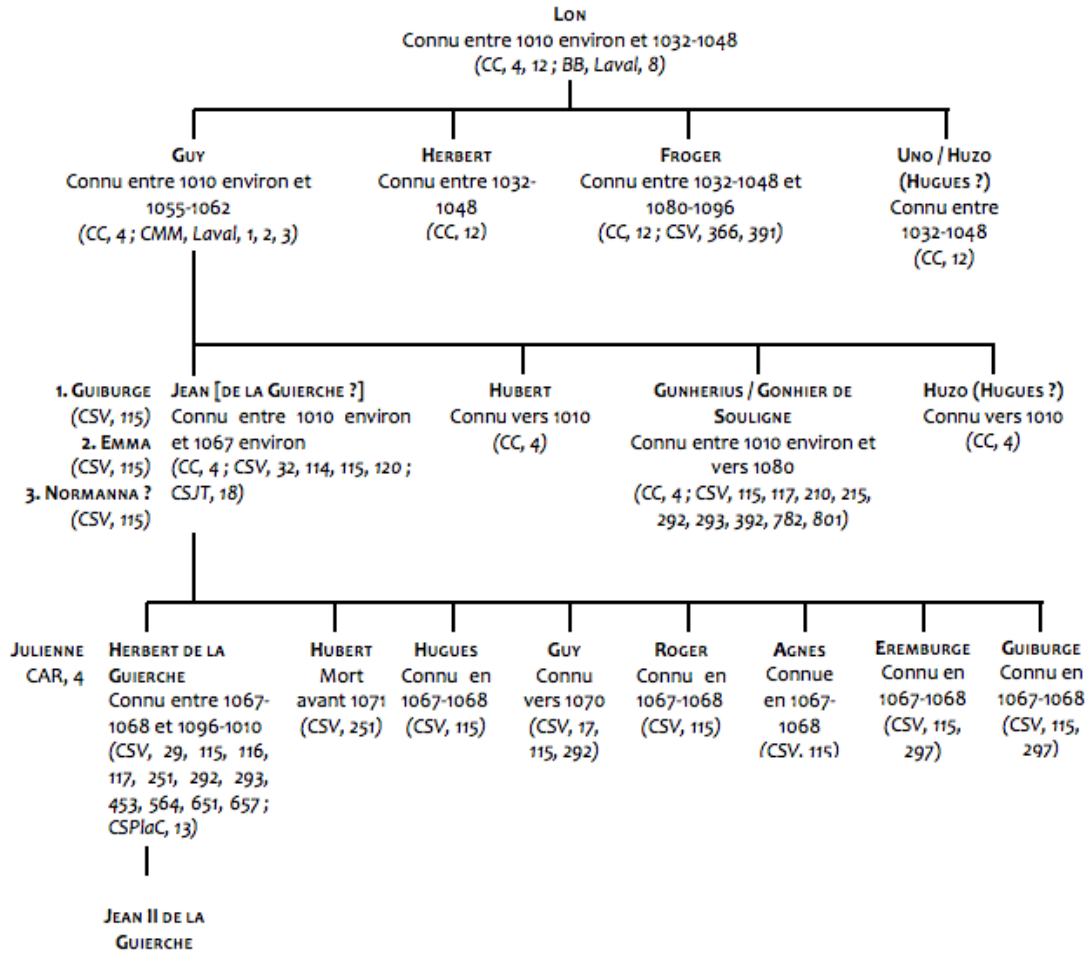


Fig. 1 - Hypothèse de reconstitution généalogique de la famille de la Guierche.

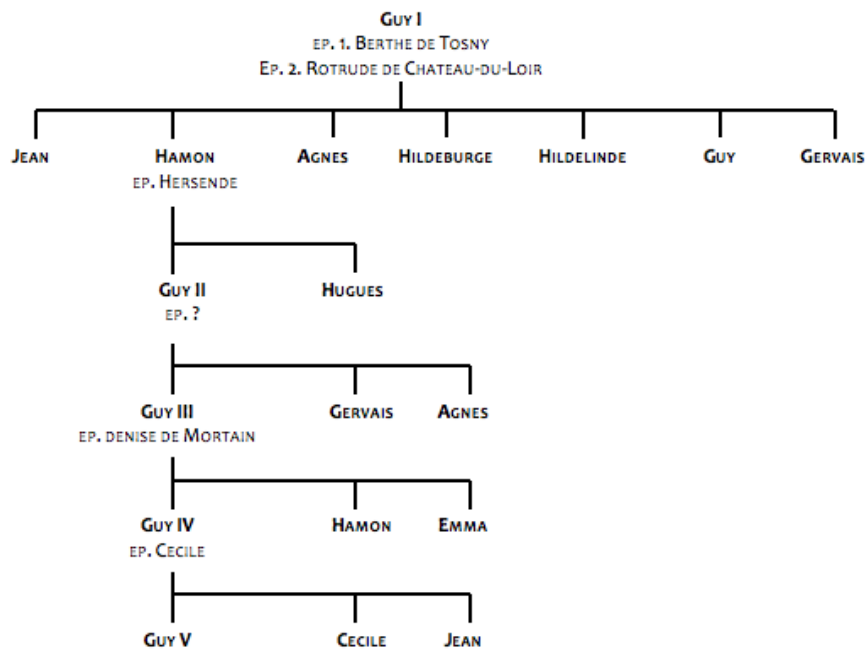
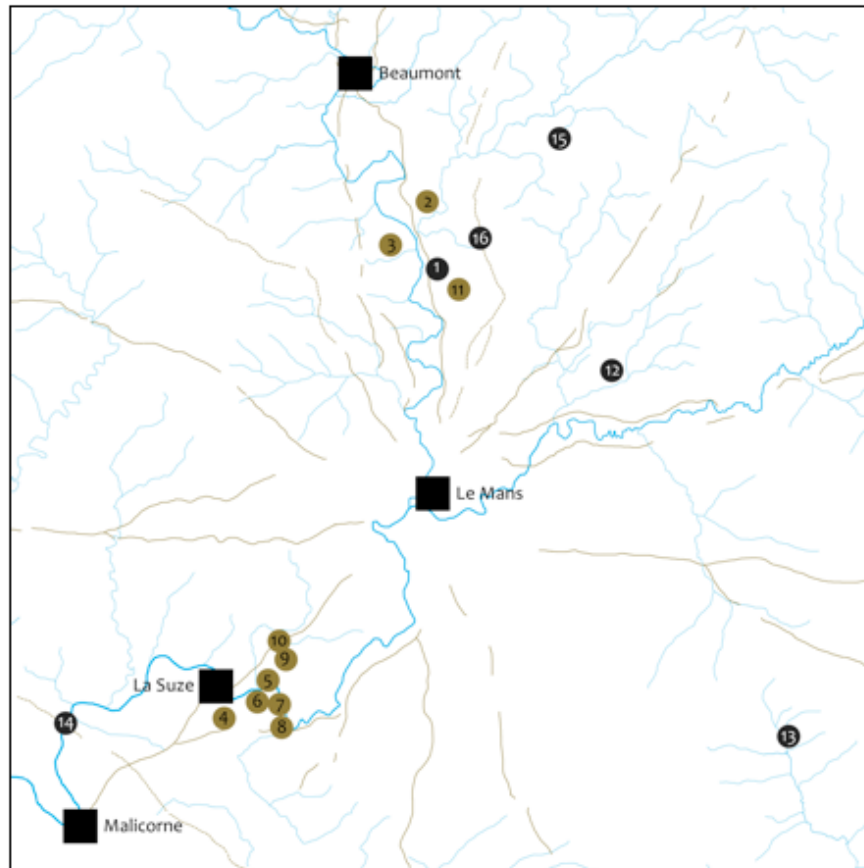


Fig. 2 - La dévolution des prénoms dans la famille des seigneurs de Laval.



1. Joué-l'Abbé (CC, 4) ; 2. Les Chanteries (*Chanteras*, CC, 12) ; 3. Les Royers (*Roiias*, CC, 12) ; 4. Mariette (*Basilica*, CC, 12) ; 5. Roézé-sur-Sarthe (CC, 12) ; 6. Le Plessis (*Plaisseit*, CC, 12) ; 7. Coulon (*Milletrus*, CC, 12) ; 8. Chalonges (*Calumnia*, CC, 12) ; 9. Les Gratais (*Desgraten*, CC, 12) ; 10. Marcellé (*Marsiliacus*, CC, 12) ; 11. La Guierche (CC, 193) ; 12. Saint-Corneille (CSV, 114, 115, 120) ; 13. Villaine-sous-Lucé (CSV, 292, 293) ; 14. Noyen-sur-Sarthe (CSV, 366, 391) ; 15. Mézières (CSV, 651) ; 16. Souigné (CSV, 801)

- Possessions de Lon et de son fils Guy
 ● Possession de Jean I et Herbert I de la Guierche

Fig. 3 - Localisation des possessions de la famille de la Guierche mentionnées dans la documentation.

Évidemment comparaison n'est pas raison, spécialement dans le domaine généalogique, et il faut interroger plus factuellement l'éventualité d'un lien entre nos deux groupes, haut et bas manceaux, guierchois et lavallois. Là encore nous en resterons à la formulation d'hypothèses, en l'absence d'indication établissant formellement la connexion *familiale* des deux groupes. Ceci étant, la documentation conserve la trace de deux contacts directs entre eux, quoique sans indiquer le type de lien qui les rapprochait (familial, féodal et/ou religieux). Ces contacts sont intervenus à l'occasion de gratifications importantes réalisées par Guy I^{er} de Laval : l'implication est toujours opérée en ce sens, Guy de Laval incluant Lon ou son fils dans ses propres actes ; l'inverse ne se rencontre pas dans les actes pourtant non moins importants de la famille de Lon/la Guierche (donation à Joué-l'Abbé, fondation importante du prieuré de Roézé).

En 1039, un contact à Asnières, entre Guy de Laval et Lon

Un premier contact est attesté en 1039, dans cet acte déjà évoqué par lequel Guy I^{er} restitua au chapitre épiscopal du Mans ses coutumes d'Asnières : Lon faisait alors partie des

souscripteurs¹⁵. L'acte est intéressant parce qu'il constitue, on l'a vu, l'un de ceux où Guy paraît sans référence à Laval, dépourvu de titulature, et où il manifeste une référence à sa famille. L'appréciation diplomatique de l'acte reste délicate à conduire car quinze des dix-sept souscripteurs ne sont identifiés que par leur prénom (à l'exception d'Yves de la Cropte¹⁶ et de l'évêque Gervais de Château-du-Loir)¹⁷. On peut toutefois penser sans trop s'avancer que Gervais était alors accompagné de quelques chanoines de son chapitre, dont les noms devraient en toute logique suivre le sien : ainsi Renaud, immédiatement cité après l'évêque, est peut-être Renaud de la Milesse, que l'on voit souscrire à la fin des années 1060 dans un autre acte relatif à Asnières impliquant le chapitre cathédrale¹⁸. La répétition des souscripteurs d'un acte à l'autre n'est pas surprenante : en l'espèce elle permettait au chapitre, bénéficiaire des actes asniérois, d'attacher un groupe (de clercs et de laïcs) à un lieu où il avait à défendre ses intérêts. De fait, l'acte de la fin des années 1060 permet vraisemblablement aussi d'identifier Tescelin et Ebrard, deux autres chanoines, déjà présents en 1039¹⁹. Il identifie également le clerc Natal (« *Nato* » dans l'acte de 1039), que l'on retrouve à la même époque (précisément en 1064) dans un jugement impliquant Guy de Laval et relatif à Auvers²⁰ : on découvre alors un personnage sans doute enraciné dans la région d'Asnières et évoluant manifestement dans la proximité du seigneur lavallois (son fils est un des hommes, c'est-à-dire un des vassaux, de Guy I^{er}). Reste le cas de Lon : il ne paraît pas dans l'acte de la fin des années 1060 (et, au demeurant, sans doute était-il alors décédé²¹) mais l'on ne peut s'empêcher de repérer, parmi les souscripteurs, la succession de deux prénoms, « *Froger et Herbert* », qui sont aussi ceux de deux de ses fils²². Si Herbert reste largement méconnu, Froger a laissé quelques traces, notamment dans le cartulaire de l'abbaye Saint-Vincent, qui permettent d'entrevoir ses possessions autour de Noyen-sur-Sarthe, près d'Avoise et d'Asnière²³.

La proximité géographique rapproche donc le seigneur de Denneray/Laval de la famille de Lon/la Guierche ; l'un et l'autre paraissent également partager une même dépendance vis-à-vis de l'évêque Gervais (de Château-du-Loir), sous l'égide duquel l'acte de 1039 est réalisé²⁴. Il y a là un autre paramètre du rapprochement des deux groupes, dont les mouvances vassaliques se recoupent dans la suite du seigneur castrolidien. Faut-il aller plus loin et supposer la dépendance de l'un vis-à-vis de l'autre ? L'acte de 1039 ne le suggère pas positivement, pas davantage que celui qui atteste d'une seconde rencontre, entre 1055 et 1061. Distant d'une vingtaine d'années du précédent, cet acte confirme le lien personnel avec Guy de Laval, au-delà d'un ancrage géographique commun, dans la confluence de la Vègre et de la Sarthe.

Entre 1055 et 1061, un contact lavallois entre Guy de Laval et Guy, fils de Lon

Ce second contact est intervenu lors de la fondation du prieuré Saint-Martin de Laval, qui constitua l'acte majeur des dernières années de la seigneurie de Guy I^{er} à Laval²⁵. Les enfants de Guy (hormis Guy et Hildeburge) donnèrent classiquement leur approbation aux donations de leur père. La liste des souscriptions d'Hamon, le fils cadet et héritier de Guy, est logiquement la plus longue (26 noms) ; Hildelinde le suit (6 souscripteurs) puis Agnès (4

¹⁵ BB, Laval, 8 ; le Guy qui paraît dans la liste de souscription pourrait bien être le fils de Lon.

¹⁶ Sur Yves et sa famille : Legros, 2007, p. 323-324.

¹⁷ L'absence de titulature, notamment pour Guy, est sans doute ici la marque de l'humilité que le donateur cherche à manifester, avant son départ en pèlerinage à Jérusalem.

¹⁸ LA, 113 (le clerc Natal abandonne un terre et une vigne aux chanoines). L'hypothèse est possible à la condition d'admettre la longévité Renaud de la Milesse puisqu'il est encore en vie en 1091 (CSV, 306 ; voir aussi CSV, 50, 60, 303 et LA, 182 qui suggère peut-être le jeune âge de Renaud par rapport à ses frères et sœurs puisqu'il est le seul absent de la fratrie vers 1035 lors de la restitution au chapitre, par son frère Herbert, de droits que détenait la famille de la Milesse à la Maule). Un autre chanoine Renaud est en outre mentionné, en 1028 (CC, 7).

¹⁹ Peut-être les retrouve-t-on dans un acte d'Herbert de la Guierche en 1068 : CSV, 116.

²⁰ CMM, Laval, 7.

²¹ CC, 12 évoque sa sépulture après qu'il eut fondé le prieuré de Roézé, entre 1031 et 1048.

²² Outre Guy ; CC, 12.

²³ CSV, 363, 366, 391.

²⁴ Pour Lon, voir CC, 12 : il réalise la donation de ses biens à Roézé « *cum favore seniorum meorum, Gervasii videlicet cenomanicae urbis praesulis atque Hugonis ejusdem civitatis comitis* ». Voir plus bas à ce sujet.

²⁵ Legros, 2007, p. 334 sq.

souscripteurs) et Gervais (2 souscripteurs). C'est à la suite de l'autorisation d'Agnès que se repère la souscription de Guy, fils de Lon, qui témoigne aux côtés de Guidulf de Château-Gontier, Geoffroy de Château-Gontier et Isembard fils d'Hamelin.

Là encore, la logique déterminant cette liste reste conjecturale. Quel(s) motif(s) préside(nt) à sa composition générale et à la répartition des souscripteurs pour chacun des enfants de Guy ? Féodal ou seigneurial (un lien vassalique) ? Familial ? Religieux (créer ou confirmer un lien avec l'abbaye de Marmoutier) ? Diplomatique (manifestation d'une intention vis-à-vis du Haut-Maine, de l'Anjou voire de la Normandie) ? L'observation de l'acte permet quelques commentaires. Le nombre important de souscripteurs (38) cherche d'abord à manifester l'ampleur du réseau guidonien. Celui-ci s'appuie en premier lieu sur la parenté, dont les témoignages s'entrecroisent : Hamon témoigne de la concession de sa sœur Hildelinde, et avec lui sa femme Hersende, tandis que Rotrude, la seconde femme de Guy, témoigne de la concession d'Hamon. La *familia* du seigneur est également étroitement sollicitée : l'écuier de Guy (Haimeric), celui d'Hamon (Adso), le vicaire (Guy) et le sénéchal de Guy (Goslin). Il y a là une volonté manifeste d'impliquer ces agents du pouvoir seigneurial et aussi de manifester la structuration fonctionnelle de ce dernier. Les vassaux les plus proches du seigneur de Laval sont bien naturellement eux aussi impliqués : les fils d'Yves de la Cropte (que nous avons déjà rencontré), Garin d'Entrammes, Constantin du Genest, Lisiard d'Arquenay, Dreux de Saint-Denis, Rahier du Châtelier. Des vassaux moins identifiés mais présents ici et là dans les actes lavallois se repèrent également : Hubert le Jeune ou Adelme, fils d'Hugues, par exemple. Au-delà du domaine lavallois plusieurs souscripteurs semblent davantage destinés à montrer l'extension du réseau lavallois vers la Normandie (Robert, fils de Gondouin de Javron), vers l'Anjou (Guidulf et Geoffroy de Château-Gontier) et vers la Champagne mancelle (Foucher d'Asnières, Hugues de Chaources, le clerc Guy, fils de Salomon - de Sablé²⁶). Outre quelques noms qui restent sans identification (Isembard, fils d'Hamelin en particulier), reste le cas, pour nous essentiel, de Guy, fils de Lon.

Il me semble bien qu'il associe Agnès à cette Champagne mancelle où son père avait des attaches familiales. Tous ses frères et sœurs disposent en effet de la souscription d'un seigneur « champenois », on vient de le voir : Foucher d'Asnières pour Hamon, Hugues de Chaources pour Hildelinde, Guy, fils de Salomon de Sablé pour Gervais et, pensons-nous, Guy, fils de Lon, pour Agnès²⁷. Au-delà de leur enracinement géographique, à quel titre ces gens sont-ils associés à un acte qui ne paraît pas immédiatement les impliquer ? À ma connaissance, la documentation n'offre pas d'indice établissant un quelconque lien vassalique entre ces différents seigneurs et celui de Laval, qui pourrait expliquer leur présence ; s'il est toujours risqué d'interpréter les silences de la documentation, il me semble toutefois que ces souscriptions viennent plutôt manifester l'extension du réseau lavallois et sans doute aussi son positionnement politique au sein de la rivalité angevino-normande du moment²⁸. Il y a peut-être

²⁶ Auquel nous avons consacré quelques lignes : Legros, 2007, p. 513, n. 1356.

²⁷ Reste 3 autres souscripteurs : Isembard, fils d'Hamelin reste totalement méconnu et les deux autres, Guidulf et Geoffroy sont des castrogontériens.

²⁸ Avec d'autres souscripteurs, comme Guidulf de Château-Gontier ou Geoffroy de Château-Gontier. L'étude de la portée diplomatique et politique de cet acte dépasse largement notre question. Tout juste évoquera-t-on rapidement le contexte de la fin des années 1050, marqué par l'implication de duc de Normandie dans le jeu mancello-angevin (Lemesle, 1999, 29 sq. ; Guillot, 1972, p. 65 sq.) ; la donation de Guy fut l'occasion d'une intervention locale de Guillaume de Normandie, en 1063, afin de juger un litige provoqué par les gratifications opérées en faveur de Marmoutier (CMM, Laval, 7 ; Legros, 2007, p. 334 sq.). On comprend la portée diplomatique de ce jugement, à un moment où Guillaume cherchait des appuis dans une aristocratie mancelle plutôt rétive, et l'on en vient à se demander si la fondation de 1055-1061 elle-même n'avait pas une portée normande. Elle fut en effet l'occasion d'activer le réseau normand de Guy de Laval, puisque la dotation de Jean, pour sa profession monastique, impliquait ses parents normands en ligne maternelle, qui durent autoriser les cessions en faveur de Marmoutier ; par contre-coup, elle amorçait un ancrage de Marmoutier dans ces espaces normands où l'abbaye tourangelles était alors mal possessionnée (Gantier, 1963, p. 137). Comment saisir, dans ce cadre, l'ouverture vers l'Anjou, à travers les souscriptions de Guidulf de Château-Gontier et Geoffroy de Château-Gontier ? Ouverture vers l'influence angevine, de la part d'un Guy de Laval qui ménageait tous les partis en présence ? Tentative de débauchage au sein de la tendance angevine ? Etablissement ou renforcement de liens religieux avec Marmoutier à un moment où l'abbaye tourangelles cherchait les plus larges appuis (en Normandie comme en Anjou) dans son projet réformateur (Guillot,

aussi la volonté d'établir ou de confirmer un contact entre ces seigneurs et l'abbaye de Marmoutier : c'est le cas avec le fils de Salomon de Sablé, les liens de ce dernier avec l'abbaye tourangelles étant par ailleurs assez bien documentés ; c'est peut-être aussi le cas avec Hugues de Chaources car l'on retrouve plus tard, à la fin du 11^e siècle, le maintien d'un lien entre les deux familles seigneuriales dans des opérations en faveur de Marmoutier²⁹. En ce qui concerne Guy, fils de Lon, on reste bien en peine d'information : aucun lien vassalique ne se pressent ni de positionnement politique particulier (Guy n'est pas connu par ailleurs et si je repère son fils dans un acte du comte du Maine Hugues IV en 1046³⁰, cela ne permet pas d'évaluer l'attitude de la famille de la Guierche dans le contexte diplomatique du milieu de la décennie suivante). *In fine*, il faut en revenir au peu d'information que nous transmet l'acte lui-même : on remarquera ainsi la désignation de « *Guy, fils de Lon* ». Aucun toponyme ne vient identifier Guy, bien que son (vraisemblable) fils Jean ait alors déjà plusieurs fois paru sous le vocable « *de la Guierche* »³¹ ; dans le même ordre d'idée, un autre de ses fils, Gonhier (*Gunherius*), paraît quant à lui sous de nombreuses désignations : Gonhier fils de Guy, Gonhier de Soulligné, Gonhier frère de Jean, Gonhier oncle d'Herbert, ou simplement Gonhier³². Il semble bien que ce soit la filiation par rapport à Lon que l'on cherchait donc à souligner ici, alors même que Guy était au moins septuagénaire et son père mort depuis bien longtemps.

Alors ? N'avons nous là que le simple rappel d'un lien ancien, manifesté vingt ans plus tôt dans l'acte asniérois ? Que le simple rapprochement de deux seigneurs, Guy de Laval et Guy, fils de Lon, qui étaient certainement à peu près du même âge³³ et qui, à travers un ancrage géographique ponctuellement similaire, gravitaient l'un et l'autre dans la mouvance de Gervais de Château-du-Loir ? La coïncidence onomastique entre les deux lignages et la répétition de la présence de Lon puis de son fils dans deux actes religieux (et familiaux) importants de Guy de Denneray/Laval m'incitent à supposer davantage. Une supposition qui constitue une double invitation à poursuivre l'enquête afin d'apprécier plus justement cette famille de Lon/la Guierche avec laquelle celle de Laval aurait pu entretenir quelque connexion parentale.

La famille de Lon/la Guierche : une branche widonide en région mancelle ?

La famille de la Guierche reste tout à fait méconnue et, ceci facilitant cela, reléguée parmi l'aristocratie moyenne, notamment parce les seigneurs de la Guierche ne paraissent pas

1972, p. 91, 181-193, à propos du synode de Lisieux et p. 94-95 sur la présentation de Vulgrin, ancien moine de Marmoutier, par Geoffroy Martel au titre d'évêque du Mans). L'intention religieuse paraît indubitable : Guidulf de Château-Gontier et Geoffroy de Château-Gontier paraissent par ailleurs dans d'autres actes en faveur de Marmoutier. Sur Guidulf, on ne dispose que de 2 mentions : celle dont nous parlons et une autre, entre 1062 et 1076, relative au prieuré de Bouère, dépendant de Marmoutier, auquel il donne la terre de la Lande, près de la motte de Foulques de Bouère, le fondateur du prieuré (CMM, Bouère, 6, entre 1062 et 1076) ; Geoffroy de Château-Gontier est le frère d'Alard I : on l'aperçoit en tant que clerc dans un autre acte de Marmoutier entre 1047 et 1063 (Marchegay, 1850, p. 33) ; ces deux là étaient peut-être frères, comme le pense l'abbé Angot, 1942, p. 145 et 172-173 ; le cas de Guy, fils de Salomon de Sablé, déjà évoqué, confirme l'idée (Legros, 2007, p. 513, n. 1356). Mais l'intention religieuse n'est pas contradictoire avec une intention plus politique : on s'interroge en particulier sur les liens étroits entretenus par le seigneur de Laval avec la famille de Salomon de Sablé à un moment où Renaud le Bourguignon, fidèle du comte d'Anjou, paraît s'imposer à Sablé. En tout état de cause, cet acte doit être replacé plus systématiquement dans le contexte politique du moment.

²⁹ Avec les Chaources, la poursuite du lien est en effet attestée à la fin du siècle, lors de la remise d'un droit de minage perçu par Guy II dans le bourg Saint-Martin de Laval : Patrice de Chaources est témoin de la donation, en compagnie d'André et Robert de Vitry (CMM, Laval, 17 ; une autre mention en 1197 : BB, Laval, 240).

³⁰ CSJT, 18 : Jean de la Guierche est le premier témoin du comte et paraît immédiatement après l'évêque Gervais de Château-du-Loir dans un acte par lequel le comte confirme la fondation du prieuré de Javron suite aux donations de Normand de Mayenne (CSJT, 17) et de son vassal Adelme, fils de Béraud. Sur cet acte : Renoux, 2004 et Legros, 2007, p. 152, 167.

³¹ CSV, 114, 115 et CSJT, 18.

³² Comparer : CSV, 115, 117, 215, 292, 651, 782, 801 et *Obituaire le Mans*, p. 59.

³³ Je suppose les deux Guy nés vers 980. Guy de Laval est décrit comme déjà vieux en 1055 et il lui restait alors une dizaine d'années à vivre (BB, Laval, 8) ; sans entrer ici dans les détails de sa carrière, je remonte son enracinement normand au milieu des années 1010 et son mariage avec Berthe de Tosny antérieur à 1018 (le père de Berthe, Roger I de Tosny est alors exilé par le duc de Normandie : Musset, 1977, p. 52). Guy, fils de Lon, quant à lui, paraît vers 1010 déjà père de 4 fils (CC, 4).

disposer de château de façon précoce³⁴. La généalogie lacunaire n'arrangeait évidemment rien, dès lors qu'on pouvait considérer l'identification des générations antérieures à celle de Jean de la Guierche (milieu du 11^e siècle) hors de portée. La connaissance de deux générations antérieures, celle de Guy et de son père Lon, modifie l'évaluation d'une famille dont il nous semble falloir reconsidérer l'importance.

Lon est le père de Guy : quand il est évoqué, lors d'une donation de son fils en faveur de la Couture, vers 1010³⁵, ce dernier est déjà père de quatre fils en âge de souscrire dans un acte de leur père : Lon est de fait vraisemblablement né dans le troisième quart du 10^e siècle et nous le voyons encore vivant en 1039. Lui-même réalise une fort importante donation en faveur de la Couture entre 1032 et 1048, à Roézé, près de la Suze³⁶. C'est là le seul acte qui nous le documente un tant soit peu : il a fait construire l'église de Roézé, qu'il a lui-même dotée sur ses propres « *bénéfices* » avec l'approbation de ses seigneurs, l'évêque du Mans Gervais et le comte Hugues IV. Il donne cette église à la Couture avec tout ce qui lui appartient et cette vaste dotation, à laquelle ses vassaux apportent leur concours, éclaire son patrimoine : il donne une terre avec un bourg adjacent, la terre des Gratais, un arpent de vigne, 4 arpents de pré, l'église de Marcillé avec une mesure de terre, une autre terre au Plessis avec 2 arpents de pré et 2 chapelles (« *basilicas* »), à Longaunay et à Coulon ; il donne tous ces biens « *entièrement* », avec les droits de sépulture, la dîme, le *teloneum* et toutes les coutumes³⁷. La donation est extrêmement importante, en particulier par son contenu ecclésiastique (mais il ne donne pas explicitement le presbytère de l'église de Roézé, même si l'on sait que l'abbaye de la Couture patronnait la paroisse³⁸) : 2 églises et 2 « basiliques ». C'est de Gervais en tant qu'évêque du Mans et non comme seigneur de Château-du-Loir que Lon tenait ces biens : Roézé était un fief épiscopal appartenant à la Quinte, tout comme la Guierche (l'église est patronnée par l'abbé de la Couture, mais on ne sait qui l'a donnée à l'abbaye mancelle) et Joué-l'Abbé, où Guy, le fils de Lon, possédait la *vicaria* qu'il remit à la Couture vers 1010.

Nous voilà donc face à des vassaux épiscopaux, généreux bienfaiteurs de l'abbaye épiscopale par excellence, Saint-Pierre-de-la-Couture³⁹. Et qui paraissent aussi disposer de biens provenant assez largement du patrimoine de l'Église du Mans : Joué-l'Abbé pourrait être entré dans le patrimoine de l'église cathédrale du Mans à la faveur d'une des nombreuses donations de l'évêque Bertrand au début du 7^e siècle⁴⁰ ; Marcillé est un bien épiscopal, dont dispose l'évêque Mainard dans le troisième quart du 10^e siècle en donnant la paroisse aux chanoines de son chapitre⁴¹ ; Noyen, où un autre fils de Lon, Froger, dispose de droits, est confirmée à l'Église du Mans par Charlemagne en 802⁴². Comment Lon et ses descendants sont-ils entrés en possession de ces biens, usurpés puis rendus à l'Église du Mans ? Nous ne disposons pas pour cette famille d'information aussi nette que celle, par exemple, relative aux familles de la Milesse ou de Gennes, descendantes de l'évêque Sigefoy, que G. Louise a méticuleusement étudiées⁴³. Là encore le silence des sources ne peut être comblé que par hypothèse et, en l'espèce, c'est cette étude de G. Louise qui a offert la possibilité d'un schéma d'analyse.

³⁴ Lemesle, 1999, p. 273 ; le *castrum* de la Guierche n'est évoqué pour la première fois qu'en 1208 (CC, 193).

³⁵ La datation de cet acte (CC, 4) n'a rien d'évident. Les éditeurs du cartulaire de la Couture le situent vers 990, sans autre précision. Angot, 1914, p. 30 le place entre 1000 et 1002, sans expliquer pourquoi et Latouche, 1910, p. 128, n. 3 entre 1000 et 1015. Doit-on situer l'acte dans le cadre de la refondation de l'abbaye (entre 997 et 1004 d'après Barton, 2004, p. 58 ; voir p. 67 pour une évocation de notre acte) ? La mention expresse des « *moines du couvent de la Couture* » suggère qu'il est intervenu après que l'abbaye eut été effectivement refondée ; de toute façon, on ne remontera pas sans réticences la datation basse avant 997 car Lon, qui paraît alors avec ses quatre petits-fils (ce qui lui donne certainement déjà un peu d'âge), paraît encore en 1039. En l'absence d'indications chronologiques objectives, ces considérations, qui restent évidemment spéculatives, incitent à préférer une datation plutôt haute, passée le millésime, dans la décennie 1000 et, à mon sens, plus proche des années 1010.

³⁶ CC, 12.

³⁷ Ses vassaux ajoutent une pêcherie, des moulins, une écluse, des vignes et des dîmes qu'ils tenaient de lui.

³⁸ Longnon, 1903, p. 92 (pouillé de la province de Tours).

³⁹ Lemesle, 1999, p. 72.

⁴⁰ *Actus*, p. 108 (il y a doute avec Joué-en-Charnie).

⁴¹ *Actus*, p. 351.

⁴² Cauvin, 1845, p. 442.

⁴³ Louise, 1990, p. 237-243.

On repère en effet, à la charnière des 9^e et 10^e siècles, la présence sur le siège épiscopal manceau d'un évêque *Gunherius*⁴⁴ dont le nom attirait évidemment l'attention eu égard à son usage ultérieur dans la famille qui nous retient ici⁴⁵. De ce point de vue, un regard rapide sur l'onomastique de la famille de la Guierche incitait à s'arrêter sur les deux premiers prénoms à notre disposition et sur leur succession : Lon (*Lonus*, *Lononus*, *Lodo*) et Guy (*Widdo*, *Guido*), deux prénoms widonides. Or, si la liste épiscopale signale, pour le début du 10^e siècle, le nom de l'évêque Gonhier (*Gunherius*), que nous évoquions plus haut, elle indique aussi le nom de son prédécesseur immédiat, Lambert⁴⁶ (*Landbertus*), dont le prénom est lui aussi très caractéristique du groupe widonide⁴⁷. On comprend l'hypothèse qui se dessine, par laquelle on serait tenté de rapprocher ces individus : un rameau widonide aurait-il pu détenir le siège épiscopal manceau à la charnière des 9^e et 10^e siècle ? Un rameau auquel se rattacherait la famille de la Guierche, telle qu'on la voit se dessiner avec Lon et Guy à la toute fin du 10^e siècle ?

Les widonides forment une famille de la haute aristocratie carolingienne, implantée originellement dans la région de Trèves et de la Sarre, mais qui possédait des biens dans le Maine dès le premier tiers du 8^e siècle⁴⁸. On trouve un membre de cette famille, Guy, comme préfet de la marche de Bretagne en 799⁴⁹ ; ce Guy transmet sa charge à son fils Lambert qui paraît comme préfet de la marche entre 806 et 834 (date à laquelle il se révolta contre Louis le Pieux⁵⁰). Un autre de ses fils, Guy, un temps comte de Vannes, paraît quant à lui comme *missus dominici* au Mans en 832, afin de déterminer si l'abbaye Saint-Vincent appartenait ou non à l'évêque du Mans. Il devint finalement (et de façon éphémère) comte du Maine avant de mourir au service de Louis le Pieux en 834⁵¹. L'implantation mancenne des Widonides ne fait donc pas débat, non moins que les liens de cette famille avec l'Anjou, que K. F. Werner a mis en évidence dans une étude sur les origines de la famille de Foulques le Roux, vicomte d'Angers⁵². Cette étude de 1958, K. F. Werner l'a reprise et complétée en 1987 dans un colloque consacré aux Robertiens dans l'ouest de la France, où il a montré les liens et les interactions locales qui unissaient les groupes widonide et robertien⁵³. Dans notre schéma, qui ferait de l'évêque *Gunherius* un widonide, on trouverait ainsi un élément d'explication au fait que cet évêque se soit réfugié à Tours (auprès de Robert, frère du roi Eudes et fils de Robert le Fort), plutôt qu'à Laon (auprès du roi Charles le Simple), lors des troubles qui secouèrent le Mans à la fin du 9^e siècle⁵⁴. Ces troubles, qui suivent la disparition du comte Bérenger, aboutissent à la prise en main du comté par Roger, contre les prétentions du candidat robertien, Gauzlin. Roger est le père du comte Hugues I^{er}, avec lequel s'amorce l'emprise des hugonides au Mans. Les relations de la famille de la Guierche avec eux paraissent bien fraîches : si les comtes Hugues III et

⁴⁴ *Actus*, p. 341-348 ; on ne le retrouve par ailleurs que dans *Obituaire le Mans*, p. 9 (il est mort un 13 janvier).

⁴⁵ Avec *Gunherius* de Souigné, fils de Guy, petit-fils de Lon et frère de Jean de la Guierche ; le prénom *Gunherius* est toujours usité dans cette famille à la toute fin du 12^e siècle (LCSV, 38). Ce prénom n'est pas fréquent localement : hormis notre *Gunherius*, fils de Guy, il est absent des cartulaires de la Couture et de l'évêché du Mans, n'intervient que 8 fois dans le Cartulaire de Saint-Vincent, 1 fois dans celui de Saint-Pierre-de-la-Cour.

⁴⁶ *Actus*, p. 339-341.

⁴⁷ Sur la transmission des prénoms chez les widonides : Le Jan, 1995, p. 96 (sur les premiers widonides : *Leoduinus*, *Milonus*), 187-188 (transmission des prénoms Guy/*Widdo*, Lambert/*Landbertus* et Garnier/*Warnerius*), 207, 441 (tableau généalogique, qui montre que la terminaison *-herius* est fréquente chez les widonides ; Dhondt, 1948, p. 322 signale localement un *Gunferius* dans la parenté du widonide Lambert, en 852).

⁴⁸ Brunterc'h, 1989, p. 46 et n. 95 pour les références.

⁴⁹ Guillot, 1973, p. 131, n. 18 ; Dhondt, 1948, p. 83-92 ajoute qu'il était titulaire de la marche également en 802.

⁵⁰ Un autre Lambert, apparenté au premier est actif jusqu'en 852 et meurt dans le Craonnais au terme d'une nouvelle (et énième) révolte bretonne contre l'autorité carolingienne (Werner, 2004, p. 47).

⁵¹ Brunterc'h, 1989, p. 56 et n. 151 ; p. 58. Selon Dhondt, 1948, p. 321, son fils Guy lui succède de façon également très éphémère au titre de comte du Maine. On repère également un Guy, vraisemblablement un widonide, comme avocat royal dans un litige avec l'évêque du Mans en 863 au sujet de la propriété de l'abbaye de Saint-Calais : Werner, 2004, p. 59 et n. 92 (voir *Recueil des actes de Charles le Chauve*, 2, 1952, p. 82-86, n° 258).

⁵² Werner, 2004, p. 47-48.

⁵³ Werner, 1997, p. 16-19. Ce lien était déjà supposé par Dhondt, 1948, p. 323.

⁵⁴ Voir Werner, 2004, p. 69 à ce sujet. Pour compléter sur ce point, outre la référence précédente : Boussard, 1968, p. 24, Keats-Rohan, 1994, p. 7, Latouche, 1910, p. 14 et Renoux, 2000, p. 222, qui replacent ces événements dans le contexte plus large des rivalités entre Robertiens et Rorgonides dans la région.

Hugues IV autorisent les donations de Guy et de son père Lon, vers 1010 et entre 1032 et 1048, les membres de la famille de la Guierche ne souscrivent dans aucun acte comtal avant 1046 (Jean de la Guierche dans un acte d'Hugues IV⁵⁵), mais cette apparition reste unique. J'y verrais volontiers la répercussion des oppositions du siècle précédent et peut-être aussi une raison des difficultés de la famille de la Guierche à établir sa domination châtelaine dans la proximité de la cité comtale⁵⁶.

Récapitulons. Notre idée de départ s'appuie sur l'observation d'une similitude onomastique entre la famille de Laval et celle de la Guierche, dont nous proposons une reconstitution qui permet d'ajouter deux générations à celles connues jusque là. Guy de Laval serait lié à la famille de la Guierche : on retrouve dans son propre lignage la succession des prénoms Guy et Jean, tout comme dans cette famille. La documentation indique, à la génération de Guy I^{er} de Laval, deux contacts avec ses contemporains de la famille de la Guierche, Lon et son fils Guy. Passée la génération de Guy I^{er} de Laval, ces contacts disparaissent de la documentation disponible.

Pour autant qu'on retienne l'hypothèse, on ne peut pas aller plus loin dans l'évaluation du degré de parenté entre ces deux groupes : tout juste supposera-t-on que cette parenté devrait être passée par le père de Guy, qui aurait transmis à son fils les prénoms lignagers de sa famille (Guy prénomme son fils aîné Jean).

Pour autant qu'on retienne l'hypothèse, on perçoit aussi un peu mieux le milieu aristocratique dont Guy serait sorti : la famille de la Guierche nous paraît constituer un rameau manceau du puissant groupe des widonides, très actif localement (entre le Maine, l'Anjou et la Bretagne) à partir de la fin du 8^e siècle (mais en réalité possessionné localement depuis plus longtemps). Nous proposons d'attacher les deux derniers évêques manceaux du 9^e siècle, Lambert puis *Gunherius*, à ce rameau et nous supposons que cette mainmise sur le siège épiscopal manceau explique à la fois une part des propriétés seigneuriales de la famille de la Guierche, ses liens étroits avec l'évêché du Mans (les seigneurs de la Guierche sont des vassaux épiscopaux) et ses relations relativement distantes avec les comtes hugonides (avec lesquels Guy de Laval entretient lui aussi des relations délicates).

Nous mesurons bien évidemment le caractère hypothétique de ces propositions, qui constituent une étape dans un travail en cours sur les familles aristocratiques du Maine à la charnière des 10^e et 11^e siècles. Elles formulent autant de pistes pour une enquête à poursuivre. Et en l'espèce, il y a matière : car notre Guy I^{er} s'est finalement installé... à Laval. Comment expliquer cette installation sur les bords de la Mayenne alors même que son ancrage d'origine paraît se localiser dans un territoire à la confluence de la Vègre et de la Sarthe ? Là encore, les prénoms lignagers de la famille de Laval nous fournissent des pistes de travail. Car si Guy prénomma un de ses fils Jean (son aîné), il prénomma son cadet Hamon. C'est vers ce prénom que nous-nous tournerons dans une prochaine étape de notre travail...

Sources et abréviations

Actus : G. Busson et A. Ledru, *Actus pontificum cennomanis in urbe degentium*, Le Mans, 1902.

BB, Laval : A. Bertrand de Broussillon, *La maison de Laval*, tome 1, Laval, 1895.

Cauvin, 1845 : T. Cauvin, *Géographie ancienne du diocèse du Mans*, Paris, 1945.

CC : Bénédictins de Solesmes, *Cartulaires des abbayes Saint-Pierre de la Couture et de Saint-Pierre de Solesmes*, Le Mans, 1881.

CMM : E. Laurain, *Cartulaire manceau de Marmoutier*, 2 tomes, Laval, 1911.

CSJT : L.-J. Denis, *Chartes de Saint-Julien de Tours*, Le Mans, 1912.

⁵⁵ CSJT, 18.

⁵⁶ On trouve peut-être la même difficulté avec la famille de la Milesse, descendante de l'évêque Sigefroy, dont l'enchâtellement ne paraît remonter qu'à la toute fin du 11^e siècle (Louise, 1990, p. 240-241).

- CSS : Y. Chauvin, *Premier et second livre des cartulaires de l'abbaye Saint-Serge et Saint-Bach d'Angers*, Angers, 1997.
- CSV : R. Charles et V^{cte} Menjot d'Elbenne, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans*, Le Mans, 1886-1913.
- LCSV : A. Chédeville, *Liber controversiarum Sancti Vincentii cenomannensis ou second cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans*, Paris, 1968.
- LA : *Chartularium insignis ecclesiae cenomanensis quod dicitur liber albus capituli*, Le Mans, 1869.
- Longnon, 1903 : A. Longnon, *Pouillé de la province de Tours*, Paris, 1903.
- Marchegay, 1850 : P. Marchegay, *Archives d'Anjou, recueil de documents et mémoires inédits sur cette province*, tome 2, Paris, 1850.
- Obituaire le Mans : A. Busson et G. Ledru, *Nécrologe-obituaire de la cathédrale du Mans*, Le Mans, 1906.

Bibliographie

- ANGOT abbé A., 1914 : Les vicomtes du Maine. *BCHAM*, n° 30, 1914, p. 180-232, 320-342, 404-424, en ligne : <http://www.lamayenne.fr/?SectionId=418>.
- ANGOT ABBÉ A., 1942 : *Généalogies féodales mayennaises*, Laval, 1942.
- BARTON R. E., 2004 : *Lordship in the county of Maine, c. 890-1160*, Woodbrige, 2004.
- DHONDT J., 1948 : *Études sur la naissance des principautés territoriales en France (IX^e-X^e siècle)*, Brugges, 1948.
- GANTIER O., 1963 : Recherches sur les possessions et les prieurés de l'abbaye de Marmoutier du XI^e et XIII^e siècle. In : *Revue Mabillon*, 213, juillet-septembre 1963, p. 93-110.
- GUILLOT O., 1973 : *Le comte d'Anjou et son entourage au XI^e siècle*, tome 1, Paris, 1972.
- KEATS-ROHAN K.S.B., 1994 : Two studies in north french prosopography. In : *Journal of medieval history*, 20, 1994, p. 3-37.
- KEATS-ROHAN K.S.B., 1995 : *Antecessor noster*. In : *Prosopon*, 2, 1995, en ligne : <http://users.ox.ac.uk/~prosop/prosopon/issue2-2.pdf>
- LATOUCHE R., 1910 : *Histoire du comté du Maine pendant le X^e et le XI^e siècle*, Paris, 1910.
- LEGROS S., 2007 : *Prieurés bénédictins, aristocratie et seigneurie. Une géopolitique du Bas-Maine féodal et grégorien (fin 10^e-13^e siècle)*. Thèse de 3^e cycle, Université de Haute-Bretagne, Rennes, 2007.
- LE JAN R., 1995 : *Famille et pouvoir dans le monde franc (VII^e-X^e siècle). Essai d'anthropologie sociale*, Paris, 1995.
- LEMESLE B., 1999 : *La société aristocratique dans le haut-Maine (XI^e-XII^e siècle)*, Rennes, 1999.
- LOUISE G., 1990 : *La seigneurie de Bellême, X^e-XI^e siècles*, Alençon, 1990.
- MUSSET L., 1977 : Aux origines d'une classe dirigeante : les Tosny, grands barons normands du X^e au XIII^e siècle. In : *Francia*, 5, 1977, p. 45-80.
- TOUBLET E., 1909 : Fondation du prieuré d'Auvers-le-Hamon, *RHAM*, 65, 1909, p. 32-47.
- WERNER K.F., 1997 : Les premiers Robertiens et les premiers Anjou (IX^e siècle-début X^e siècle). In : *Pays de la Loire et Aquitaine de Robert le Fort aux premiers capétiens*, Poitiers, 1997.
- WERNER K.F., 2004 : *Enquêtes sur les premiers temps du principat français (IX^e-X^e siècles)*, Paris, 2004 (1^{ère} édition, 1959).